

AMÉRIQUE LATINE ET ANTILLES

AMÉRIQUE DU SUD ET MEXIQUE

(Nous avons 10 chancelleries en Amérique du Sud — Bogota, Caracas, Brasilia, Rio de Janeiro, Sao Paulo, Buenos Aires, Lima, Santiago et Quito — et 114 employés canadiens, plus une chancellerie à Mexico où travaillent 27 employés canadiens.)

Dans cette région la situation est très différente, les thèmes clés étant le commerce et l'investissement. Les investissements canadiens y sont assez considérables et les sociétés canadiennes, nombreuses, dont Brascan et Alcan, pour n'en citer que deux. Nos missionnaires y ont par ailleurs joué un important rôle d'éducation.

Le problème auquel ces pays ont à faire face est l'énormité de leur dette. Non seulement sont-ils les plus endettés du monde (environ 350 milliards \$ au total), mais une partie importante de leurs emprunts sont effectués auprès de banques commerciales, à des taux d'intérêt flottants. (Les prêts consentis par les banques canadiennes s'élèvent à plusieurs milliards de dollars.) Même si ces pays font rééchelonner leurs dettes sur de plus longues périodes, le problème reste entier. Par ailleurs, les seuls pays à recevoir une aide sont le Pérou, la Colombie et le Brésil.

Ainsi, les questions qu'ont à traiter les Canadiens dans nos missions en Amérique latine et dans les Antilles varient beaucoup d'un pays à l'autre.

LES PROBLÈMES ET LEURS RÉPERCUSSIONS

Les pays d'Amérique latine et des Antilles traversent actuellement une période très difficile. Les Canadiens qui y vivent ne peuvent faire autrement que d'en être conscients et de s'en accommoder. Pour certains de nos représentants, la vie est devenue un peu plus dure, mais il est clair qu'ils s'y adaptent très bien.

Notre mandat dans la région a complètement changé. Le commerce est maintenant axé sur la protection de nos intérêts et la promotion active de nos programmes et les activités d'aide et d'immigration sont devenus les thèmes clés.

L'AVENIR

La nature de notre représentation dans la région est actuellement en train de changer. Depuis mars 1984, les ressortissants de la Jamaïque, de la Guyana, du Guatemala et du Pérou doivent avoir un visa pour entrer au Canada. Il a donc fallu créer des bureaux de visas à Georgetown, Guatemala City et Lima, et presque doubler l'effectif du bureau de Kingston. En ce qui a trait à l'aide, le Conseil du Trésor a récemment approuvé cinq postes supplémentaires dans la région pour exécuter et appuyer le programme d'aide. Ces postes devaient être dotés avant le 1^{er} avril 1984.

Au niveau politique, l'effectif reste le

même, mais en raison de la situation, ses activités s'intensifient.

En plus de souffrir de l'agitation politique, cette région traverse actuellement une crise économique. Par l'intermédiaire d'institutions tant privées que publiques, le Canada a participé et continuera de participer au processus de reprise. Nous étudions à fond la situation et envisageons avec optimisme les possibilités de commerce et d'investissements dans la région.

Nous cherchons maintenant à établir dans la région une présence forte et utile et nous sommes sûrs que les pays d'Amérique latine et des Antilles surmonteront leurs difficultés actuelles et reprendront leur place légitime parmi les nations.

COORDONNATEURS COMMUNAUTAIRES DANS LES MISSIONS

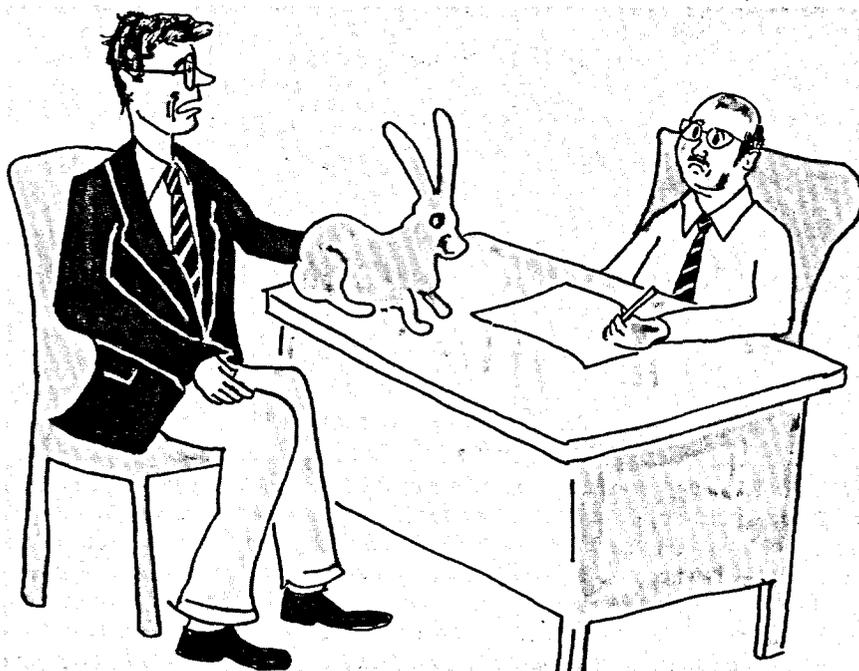
Dans notre dernier numéro, nous annonçons la création prochaine d'un Programme de services communautaires dans certaines missions. (Nous achevons de mettre au point un document définitif dans lequel sont décrites les grandes lignes du programme).

Il est prévu, dans un premier temps, de proposer ce programme aux missions ayant au moins 20 employés canadiens et dans les missions de niveaux I à IV ayant au moins 6 employés canadiens. (Les missions qui ne figurent pas sur la liste et qui désirent mettre en place ce programme peuvent demander au Centre des services à l'affectation (ADTB) l'autorisation financière, sous réserve que les fonds nécessaires sont disponibles.) Un modèle de contrat a été préparé en vue de faciliter les opérations dans les missions.

Les missions concernées pourront ensuite recruter un ou plusieurs conjoints pour organiser les activités jugées nécessaires, notamment écrire aux familles avant leur arrivée à la mission, les accueillir, leur faire visiter les lieux, les aider à régler des problèmes particuliers, organiser des activités à leur intention, mettre sur pied une bibliothèque à l'ambassade, mettre à jour le guide de mission, recueillir des renseignements dans divers domaines, diffuser mensuellement de l'information communautaire, ou coordonner les commandes d'aliments.

Les missions qui optent pour ce programme se mettront en rapport avec les conjoints pour leur fournir les détails. De notre côté, nous vous tiendrons au courant des développements.

"Dip Doodles" par Vic Lotto



Nous acceptons cette affectation à la seule condition d'obtenir un billet aller-retour pour Jeannot.